

Licence professionnelle Électrotechnique et électronique de puissance

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Électrotechnique et électronique de puissance. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038031

HAL Id: hceres-02038031

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038031>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002549

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Electrotechnique et électronique de puissance

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2006, forme des collaborateurs capables de concevoir, d'installer et d'améliorer des systèmes électrotechniques basse et haute tension, leurs dispositifs de contrôle-commande, en respectant les règles de compatibilité électromagnétique. Les métiers visés concernent tous les secteurs industriels, en tant que concepteur et installateur électricien industriel, assistant chargé d'affaires en électricité industrielle. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie de Marseille et localisée à Salon-de-Provence. Elle accueille un public en formation initiale et marginalement, en formation continue.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	99 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	29 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à 12 mois de l'établissement	100 % de 64 % à 75 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence répond à la demande du milieu industriel dans le domaine des courants forts qui est une spécialité du département « Génie électrique et informatique industrielle » (GEII) de l'Institut universitaire de technologie, localisé à Salon-de-Provence. Les professionnels participent activement à la formation et le programme est en adéquation avec les besoins de l'industrie. Le vivier d'emplois est important. Les enquêtes de suivi interne à un an montrent cependant que les taux d'insertion professionnelle ne sont pas très élevés : la formation présente structurellement un taux non négligeable d'étudiants en poursuite d'études et les diplômés en recherche d'emploi représentent à un an le dixième des diplômés depuis l'avènement de la crise. Le taux d'insertion de l'enquête nationale est par contre maximal mais aucune information n'est fournie concernant le taux de répondants, la durée de la recherche d'emploi et la qualité de l'embauche. La formation n'accueille pas d'étudiant issu de L2 et aucun dispositif n'est mis en place pour y remédier, qu'il s'agisse d'information amont, de module de préparation à l'entrée. Les enseignants-chercheurs sont par ailleurs totalement absents de la licence. Enfin, il est regretté l'absence de préparation à l'habilitation électrique avant l'obtention du diplôme, compte-tenu du type de formation et de sa cible industrielle.

- Points forts :
 - L'adéquation de la formation avec les besoins professionnels.
 - L'existence d'un vivier d'emploi.
 - Le très bon taux de réussite au diplôme.
 - La bonne implication des professionnels.
- Points faibles :
 - L'absence d'enseignants-chercheurs.
 - L'absence de L2.
 - Les taux de poursuite d'études élevés dans les enquêtes de suivi à un an.
 - Pas de préparation à l'habilitation électrique.
 - L'absence de module de préparation à l'entrée en formation.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de tenter de réduire le taux de poursuite d'études des diplômés, en cherchant à mieux identifier la motivation des étudiants pour une insertion immédiate. On pourrait notamment tester cette motivation lors d'un entretien individuel avec tous les candidats et pas seulement avec ceux de formation continue. On devrait également chercher à intégrer des L2 en mettant notamment en place, en licence générale en amont, et avec le soutien de l'établissement, des dispositifs d'information et des modules de préparation à la licence professionnelle. Un module préparatoire à l'entrée en formation permettrait d'homogénéiser les connaissances de publics divers. Une préparation à l'habilitation électrique devrait être organisée et pouvoir être validée par les étudiants avant leur sortie d'études. Il conviendrait également d'amener des enseignants-chercheurs à s'impliquer dans la formation. Enfin, il conviendrait d'étudier en conseil de perfectionnement les possibilités d'une ouverture de la formation en alternance.